# actualité groupe UMP

### EDITO DU PRÉSIDENT

MARDI 14 JANVIER 2003

= M'15

# **LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE**

L'année 2002 a été riche en évènements, en promesses et en défis. Riche en évènements tout d'abord, avec la très large victoire remportée à l'élection présidentielle par Jacques Chirac et celle acquise par l'UMP à l'Assemblée nationale. Riche en promesses tenues grâce à la volonté affichée et déterminée du Président de la République et du Gouvernement de redonner confiance aux Français en restaurant l'autorité de l'Etat, en rétablissant leur sécurité, en rénovant le lien social et en libérant les énergies créatrices. Cest ainsi que nous nous sommes attachés à mettre en œuvre la baisse de l'impôt sur le revenu qui constitue un signe clair pour ceux qui subissent d'excessives contraintes fiscales. De même, la volonté des Français de voir affermi l'État. républicain et mieux garantis leur sécurité et leur accès à la justice a été prise en considération. Enfin, la nouvelle architecture des pouvoirs voulue par le Président de la République permettra de donner aux collectivités territoriales la place qu'elles méritent dans les institutions. Riche en défis enfin avec la création du groupe UMP au Sénat. Ainsi attachés aux valeurs de liberté, de responsabilité, de solidarité de dignité et de tolérance, nous entendons, avec l'ensemble de nos collègues du groupe UMP placer l'homme au cœur de notre action et travailler en harmonie dans le respect de la liberté d'expression. Confant dans la volonté et la capacité du gouvernement à répondre aux aspirations des Français, le groupe UMP le soutiendra sans hésitation ni restric-

> Josselin de Rohan (Morbhan)

La discussion du projet de loi de programmation militaire pour les années 2003 à 2008 s'ouvre au Sénat, le 14 janvier, dans un contexte international marqué par de fortes tensions en Afrique, au Proche-Orient et en Asie. Serge Vinçon (Cher), rapporteur, a souligné que ce texte replace notre effort de défense sur la bonne trajectoire tout en permettant certaines inflexions liées aux évolutions stratégiques récentes. Dans le contexte budgétaire actuel, il représente sans aucun doute le meilleur arbitrage qui pouvait être raisonnablement escompté en faveur de l'équipement des armées. Ce retour à la cohérence de notre effort suppose, selon lui, pour être crédible, une traduction fidèle dans les lois de finances successives et dans leur application. Orateur du groupe UMP sur ce texte, Xavier de Villepin (Français établis hors de France), Vice-président délégué, estime que l'érosion constante de nos crédits de défense n'était plus acceptable au lendemain du choc du 11 septembre 2001, de l'intervention en Afghanistan et à l'heure du renforcement de notre présence en Côte d'Ivoire.La loi de programmation 1997-2002 n'a pas été respectée et les moyens militaires de la France se sont dégradés en raison d'un entretien insuffisant des matériels et de lacunes de capacité. Avec la nouvelle loi de programmation 2003-2008, la France prend un engagement fort qui traduit la volonté du Président de la République et du Gouvernement de redresser l'effort de défense français et de contribuer à l'amélioration des capacités européennes. Le groupe UMP saluera ce sursaut nécessaire pour faire face à l'apparition de menaces nouvelles, répondre aux ambitions légi-

times de notre pays, préserver notre autonomie de décision et construire l'Europe de la défense. Il exprime sa reconnaissance à l'armée française qui s'est réformée conformément aux prévisions, accomplit son devoir avec courage et dignité et mérite les équipements les plus modernes et les plus adaptés à ses engagements. Dans un contexte économique difficile, Xavier de Villepin estime qu'il faut du courage pour faire de la défense un domaine préservé, se situant à l'avant-garde des choix de notre pays. Pour l'avenir, il lui paraît souhaitable de réfléchir à l'évolution des grandes tendances américaines et britanniques, non par souci d'imitation mais par exigence d'information, pour comprendre l'horizon militaire et les enjeux industriels de la France. Sous l'autorité de son Président André Dulait (Deux-Sèvres), la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées a approuvé le projet de loi de programmation militaire. Le rapporteur, Serge Vinçon et le rapporteur pour avis au nom de la commission des Finances, François Trucy (Var), soulignent l'héritage difficile des années 1997-2002 mais aussi l'ambition retrouvée et la cohérence restaurée grâce à la nouvelle programma-

Interviendront pour le groupe UMP dans le cadre de la discussion générale : Xavier de Villepin (Français établis hors de france), Philippe de Gaulle (Paris), Paul Girod (Aisne), Jacques Peyrat (Alpes-Maritimes) et Xavier Pintat (Gironde).

## **TEMPS FORT**

le Président du groupe UMP au Sénat a sollicité auprès du Président du Sénat un débat au sein de notre Haute assemblée compte tenu de la situation internationale et particulièrement celle qui prévaut dans le Golfe où l'armée américaine a considérablement renforcé ses positions en prévision d'une offensive en Irak. Selon **Josselin de Roham** (Morbihan) il apparaît urgent de demander au ministre des Affaires étrangères de venir très prochainement devant le Sénat afin de l'informer, en vertu de l'article 39, alinéa 3, du règlement de notre Assemblée.

# **ACTUALITE**

### **■ ECONOMIE MONDIALE**

Selon Xavier de **Villepin** (Français établis hors de France) les déséquilibres grandissent entre les grands espaces du monde. En effet, dans un environnement de croissance faible, les pays en développement en Afrique et Amérique latine rencontrent de sérieuses difficultés. A l'heure ou la pensée dominante se tourne vers l'Irak, il est nécessaire de surveiller particulièrement les prix du pétrole brut et le dollar. En effet, l'approvisionnement pétrolier est un enjeu majeur pour les Etats-Unis. Leur consommation moyenne par habitant est deux fois plus élevée qu'en Europe et 4,5 fois supérieure à la moyenne du monde.

### II SÉCURITÉ DES PISCINES

L'Assemblée nationale a adopté sans modifications la proposition de loi sénatoriale visant à prévenir la noyade des jeunes enfants dans les piscines privées. Comme l'avait souligné devant le Sénat le rapporteur Charles Revet (Seine-Maritime), ce texte renforce les dispositifs de sécurité, mais ne dispense en rien les adultes responsables de leur devoir de surveillance des jeunes enfants.

### BIOÉTHIQUE

La commission des Affaires sociales du Sénat, présidée par Micolas About (Yvelines). a auditionné Jean-**François Mattel**, ministre de la santé sur le projet de loi relatif à la bioéthique. Ce texte, dont le rapporteur est Francis Giraud (Bouchesdu-Rhône), a été déposé par le précédent Gouvernement et adopté par l'Assemblée nationale en janvier 2002 et sera examiné par le Sénat à la fin du mois de janvier 2003. Le ministre a a constaté que le retard pris par le précédent Gouvernement avait rendu irréalisable l'objectif, voulu en 1994, d'une révision des lois dans un délai de cinq ans après leur vote, et ceci malgré les annonces.

# LA RÉFORME DES RETRAITES

Le Président de la République a déclaré que dans 6 mois, une étape décisive aura été franchie s'agissant de la réforme des retraites. En effet, suite aux différentes concertations que Prançois Palon aura menées avec les principaux responsables des partis politiques et avec les partenaires sociaux, un texte devrait être présenté au Parlement avant l'été. La priorité du Gouvernement est bien de suivre la voie du dialogue. Les solutions possibles étant nombreuses, elles doivent être examinées sans a priori car rien n'est décidé à l'avance et chacun devra être écouté et entendu. Ainsi, partant du constat que le système des retraites est menacé (il devrait par exemple y avoir près de 7 retraités pour 10 actifs dans une trentaine d'années) et que ceux qui auraient le plus à perdre s'il n'y avait pas de

réforme, seraient les plus modestes, ceux qui ne peuvent pas se protéger par l'épargne, le Gouvernement a décidé de faire reposer sa réforme sur trois principes essentiels : la garantie de la sécurité des retraites par répartition, (cette répartition, à laquelle le pays demeure attaché étant " un pacte entre les générations "), l'assurance de l'équité (principe qui renforcera la confiance de tous dans la répartition, fondée sur la justice et la solidarité), et une meilleure conjugaison entre solidarité et liberté de choix car, si les Français doivent bien entendu avoir la garantie de pouvoir partir à la retraite à 60 ans, il faut aussi donner la liberté et la possibilité à ceux qui le souhaitent de travailler plus longtemps, notamment pour pouvoir améliorer leur retrai-

# MARÉE NOIRE

A l'annonce des dégâts provoqués par la marée noire sur le littoral atlantique, Alain Cérard (Finistère), rapporteur pour avis du budget de la pêche, a déclaré : "il est intolérable que les pêcheurs, ostréiculteurs et conchyliculteurs soient encore une fois victimes d'une pollution marine de si grande ampleur. La sécurité maritime est l'affaire de tous puisque, tous, nous en payons les conséquences." Dénonçant les insuffisances criantes des contrôles de navires dans les ports européens, il a appelé à un renforcement substantiel des moyens financiers et surtout humains consacrés à ces contrôles : "Il est urgent de donner à la France la capacité

de contrôler au moins 25 % des navires, conformément à ses engagements internationaux. Elle en inspecte aujourd'hui moins de 10% : c'est dire combien l'effort à fournir est considérable." Enfin, il a déploré que la création d'un pavillon de complaisance européen, susceptible de renforcer la compétitivité de la flotte communautaire, n'ait pas avancé depuis le naufrage de l'Erika en décembre 1999. Il a appelé les pouvoirs publics français à réexaminer cette possibilité avec les autres Etats membres de l'Union, convaincu que la sécurité maritime pourrait s'en trouver considérablement renforcée.

# POLITIQUE ÉMERGÉTIQUE

Comme le Président de la République s'y était engagé et comme le Premier ministre l'avait annoncé dans son discours de politique générale, le gouvernement a lancé, cette semaine, le grand débat sur la politique énergétique de la France. Son objet est d'associer les Français à la préparation de notre politique dans ce domaine pour les 30 prochaines années. C'est la première fois qu'un débat aussi large est organisé sur ce sujet, sensible mais trop souvent réservé à quelques spécialistes. Il aura lieu au premier semestre 2003 et se déclinera en plusieurs étapes (6 rencontres à Paris et en régions, des actions de communications grand public, l'ou-

verture d'un site internet) avec l'aide d'un Comité des sages et d'un Comité consultatif représentant la société civile. Les enseignements qui en seront tirés devront éclairer le Gouvernement et le Parlement pour l'élaboration d'une loi d'orientation sur les énergies, à l'automne prochain souligne Gérard Larcher (Yvelines). Les Sénateurs UMP et notamment Jacques Valade (Gironde). Henri Revol (Côte-d'Or) et Ladislas Ponlatows Id (Eure) qui plaident, depuis plusieurs années, pour un dialogue pragmatique sur la politique énergétique, loin des préjugés idéologiques se félicitent de cette initiative.

# ZONE DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de la présentation du rapport sur le projet de loi relatif à la création d'une zone de protection écologique (ZPE) au large des côtes du territoire national, le rapporteur **Sean-Paul Alduy** (Pyrénées-Orientales) a rappelé les différentes dispositions prises par les Etats et l'Union Européenne en matière de prévention de la pollution, de responsabilité et d'indemnisation des dommages causés. Il a ,par ailleurs, indiqué que les négociations sur la délimitation de la ZPE en médi-

terranée avaient déjà débuté avec l'Italie et l'Espagne et qu'elles ne paraissaient pas poser de problème. Il a souhaité que le projet de loi s'inscrive dans une dynamique visant à prendre "à bras le corps" un dossier majeur. Jean-Paul Emin (Ain) s'est demandé pourquoi la France ne créait pas de zone économique en Méditerranée. Brune Sido (Haute-Marne) a mis l'accent sur la souplesse et une relative efficacité du dispositif de remorquage existant.